

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Marie Aline LE CLER
1, Le LARRON
44480 DONGES

Donges, le 05 mars 2020

tél : 0688766453
adzrp44@gmail.com

Objet : Suite - arrêté préfectoral du 16 janvier 2015 relatif à TOTAL / émissions atmosphériques

à **Monsieur le Préfet**
Préfecture de Loire Atlantique
6 quai Ceineray
BP 33515
44 035 NANTES cedex 1

Monsieur le Préfet

Vous n'ignorez pas que, pour la région de Saint Nazaire, l'année 2019 a été marquée par la publication de différents rapports sur la [santé des habitants](#)¹ de l'agglomération avec le constat d'une importante surmortalité prématurée pour les personnes de moins de 65 ans, notamment par cancers, maladies cardio-vasculaires, respiratoires ou neurologiques.

Concomitamment l'ANSES a publié en juillet 2019 un rapport [relatif à l'état des connaissances sur les particules de l'air ambiant](#)² issues des trafics, combustions de charbon, produits pétroliers, biomasse, etc.

Celui-ci souligne l'importance de la pollution de l'air sur la santé et la nécessité de poursuivre les efforts de recherche concernant les effets sur la santé associés à l'exposition à d'autres sources de particules telles que le transport maritime et l'activité aéroportuaire.

Notre demande :

Votre [arrêté préfectoral du 16 janvier 2015](#)³ prescrivant à la société TOTAL Raffinage France des mesures relatives à la réduction des émissions atmosphériques comporte un **programme quinquennal** (cf. article 8.3) qui arrive à son terme **fin mars 2020**.

Notre association, soucieuse de la santé des habitants de Donges et des enjeux environnementaux, a déjà été à l'initiative d'actions et de demandes à votre rencontre pour faire progresser la situation par, notamment, la réalisation d'une étude épidémiologique et la recherche des causes.

1 https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/system/files/2019-09/RapportCarene_ORIS_Sept2019.pdf

2 ANSES Particules Fines et ultrafines <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2014SA0156Ra.pdf>

3 <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/content/download/16082/102426/file/arr%C3%AAt%C3%A9%20pr%C3%A9fectoral%20du%2016%20janvier%202015.pdf>

Très concernés par l'entreprise TOTAL sur notre commune, il nous est apparu important de vous solliciter pour étudier avec les services de la DREAL les améliorations qui doivent être intégrées dans le **nouveau programme quinquennal 2020-2025** au regard de **l'évolution des connaissances, des risques et des techniques disponibles**.

Lors d'une rencontre avec les personnes concernées, nous pourrions examiner différentes améliorations pour le prochain arrêté :

A titre introductif :

A) Les Particules Fines et Ultrafines

Le plan actuel traite de « Poussières ». Incontestablement les PM2.5 et les particules ultrafines (UPF) ont un impact sur la santé. Une [étude des particules ultrafines](#)⁴, les plus dangereuses, sur la zone industrielle de Dunkerque montre leur présence importante. La mise en place de mesures permanentes des PM2.5 et des PM0.1 est nécessaire. A des fins de comparaison, il serait souhaitable d'utiliser les techniques des régions les plus avancées.

B) Les COVNM

Le rapport d'Air-Pays de Loire publié en janvier 2020 sur les [niveaux de COV dans l'air dans l'environnement de la raffinerie Total](#)⁵ à Donges confirme l'influence de celle-ci sur l'environnement. Malheureusement, et le rapport le regrette (cf. page 13), la mise en perspective des taux élevés avec des sites comparables n'est pas possible. En effet les autres sites, dont TOTAL à FEYZIN analysent en temps réel 31 COV (depuis 2009) alors que curieusement à Donges seul le cumul est analysé ! Là encore, une mise à niveau s'impose, d'autant que le benzène n'est pas le seul COV reconnu comme cancérigène.

La situation d'autres polluants pourra être examinée : métaux et HAP par exemple.

Conformément au [plan d'actions post-Lubrizol](#)⁶ - annoncé par Madame la Ministre Elisabeth BORNE, en février 2020, l'anticipation de situations d'incidents et accidentelles peut être abordée par exemple pour accélérer la mesure des polluants émis (cf. page 8) de telle sorte que les bonnes décisions soient prises, partagées, comprises et acceptées par la population (difficulté majeure en situation de crise).

Nous savons que vous êtes soucieux, comme nous le sommes également, de la protection de notre environnement et de notre santé.

Aussi nous sollicitons une rencontre avec les services de la DREAL pour partager informations et propositions afin de construire un nouveau programme de mesures qui soit à la hauteur des enjeux de santé de notre agglomération de Saint-Nazaire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'ADZRP, La Présidente

Marie Aline LE CLER

4 Hauts-de-France https://www.atmo-hdf.fr/joomlatools-files/docman-files/Rapport_et_synthese_etudes/Rapport_PUF2018.pdf

5 Air-Pays de Loire <http://www.airpl.org/Publications/rapports/27-01-2020-evaluation-des-niveaux-de-COV-dans-l-air-dans-l-environnement-de-la-raffinerie-Total-a-Donges-2018-2019>

6 https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2020.02.11_eb_planactions_lubrizol.pdf